



Chaque maison est une mini-centrale

Les revendications de la CIPRA pour la construction et la rénovation

L'énergie est trop précieuse pour être gaspillée. Pourtant, c'est ce qui se passe aujourd'hui. On estime que la moitié de l'énergie mondiale est consacrée à la construction, à l'utilisation et au recyclage des bâtiments. Dans les Alpes comme dans le reste de l'Europe, les ménages consomment autant d'énergie que l'ensemble du secteur des transports. La majeure partie de cette énergie est utilisée pour le chauffage, suivi par la production d'eau chaude sanitaire. Les principales sources d'énergie sont actuellement le fioul et le gaz naturel. Les plus grands gaspilleurs d'énergie sont les bâtiments anciens mal isolés.

La réhabilitation des bâtiments existants est donc un élément décisif pour la protection du climat. Un bâtiment ancien peut être optimisé par ex. grâce à une meilleure isolation ou à des fenêtres à double vitrage. De telles mesures permettent de réduire jusqu'à 90 % la consommation d'énergie. Les besoins en énergie restants peuvent être couverts par des énergies renouvelables.

La maison de l'avenir produira même de l'énergie ! Pour cela, les bâtiments doivent être orientés systématiquement vers le soleil. Les innovations techniques, par exemple dans le domaine de la domotique ou des échangeurs de chaleur pour l'air ambiant ainsi que l'utilisation d'énergie solaire et éolienne pour la production d'électricité permettent de transformer des maisons « énergivores » en producteurs d'énergie.

La construction à haute performance énergétique dans les montagnes peut également profiter de bonnes conditions comme les pentes ensoleillées, la faible présence de brouillard ou un microclimat favorable. Les montagnes disposent en outre d'un matériau ancestral hautement actuel et disponible à profusion : le bois.

La CIPRA revendique:

(1) Assainir le bilan énergétique !

La politique d'aides financières de certains Etats alpins va complètement dans le mauvais sens du point de vue de la protection du climat. Ainsi, dans certaines régions, 80% des subventions sont attribuées pour la construction de bâtiments neufs, contre 20% seulement pour la réhabilitation du bâti existant. Or ce devrait être l'inverse ! Les subventions doivent être à l'avenir consacrées en priorité aux mesures de réhabilitation énergétiques, qui permettent,

Im Bretscha 22, Postfach 142, FL-9494 Schaan. Tel. +423 237 53 53
international@cipra.org, www.cipra.org

avec relativement peu d'argent, d'économiser plus d'énergie fossile en peu de temps, et donc de réduire encore plus les rejets de CO₂.

Le montant des subventions doit être en relation directe avec les économies d'énergie réalisées : plus la consommation est faible après rénovation, plus la subvention est élevée. Des valeurs seuils doivent être introduites pour la consommation énergétique après rénovation. En règle générale, cette consommation ne devrait pas dépasser 40 kWh par m² et par an. Des exceptions peuvent être faites pour les bâtiments historiques.

(2) Les maisons produisent de l'énergie

Aujourd'hui déjà, il existe des bâtiments capables non seulement de consommer une quantité minimale d'énergie pour le chauffage et la production d'eau chaude, mais aussi de produire eux-mêmes de l'énergie. Les réglementations du bâtiment des pays alpins doivent être revues de manière à ne plus autoriser que le standard internationalement reconnu des maisons passives pour la construction de bâtiments neufs. Ce standard prévoit des besoins en énergie maximum de 15 kWh par m² et par an. Les maisons passives couvrent leurs besoins en énergie à partir de sources « passives » comme le rayonnement solaire ou la chaleur dégagée par les habitant-e-s et les appareils électriques. Et il faut aller encore plus loin : les maisons passives doivent être optimisées pour devenir des maisons à énergie positive et produire plus d'énergie qu'elles n'en consomment, en utilisant par exemple l'énergie solaire et éolienne.

(3) Les politiques et les administrations donnent l'exemple

Dans certaines régions des Alpes, les politiques et les administrations ont décidé de construire leurs propres bâtiments selon le standard Maison passive.

La commune de Mäder au Vorarlberg a décidé de construire à l'avenir tous ses bâtiments selon ce standard. Dans la province du Vorarlberg, les logements sociaux ne sont subventionnés que s'ils répondent au standard de la construction passive. Un exemple que devrait suivre d'autres régions ! Les collectivités et organes publics qui ne construisent plus que des bâtiments performants au plan énergétique donnent le bon exemple aux particuliers.

(4) Interdiction des chauffages au fioul et au gaz !

L'énergie de chauffage des maisons à haute performance énergétique peut être couverte entièrement et sans problème par des énergies renouvelables. Les chauffages au fioul et au gaz ne doivent plus être autorisés dans les constructions neuves et dans les bâtiments rénovés.

Schaan, novembre 2009